

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3801 - LUNDI 10 AOÛT 2020

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

# BCNUDH dresse un tableau sombre

Dans son rapport semestriel publié récemment, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) révèle que la République démocratique du Congo a enregistré quatre mille cas de violations des droits de l'Homme entre les mois de janvier et de juin 2020.

Au regard de ce rapport, on note une hausse de 35% par rapport au nombre des cas enregistrés par le pays au premier semestre de l'année 2019. Les cas de violations des droits de l'Homme ont plus été commis dans les provinces de l'Ituri, du Maniema, de l'ex-Grand Katanga et des trois Kasai.

Page 3



Des éléments de la police

## DÉCÈS DU GÉNÉRAL DELPHIN KAHIMBI

# La FBCP exige des enquêtes sérieuses



Le Général Delphin Kahimbi

Dans un communiqué publié le jeudi 6 août, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a exprimé sa vive préoccupation face à « l'insécurité grandissante » qui prévaut ces derniers temps dans la famille de l'ancien patron des renseignements militaires, feu le général Delphin Kahimbi. Cette organisation dit craindre que la veuve Brenda Nkoy Okale ne soit traumatisée en répondant à une convocation lui adressée par le service qu'avait dirigé son défunt mari. L'ONG demande, en plus, que le corps du défunt général soit remis à sa famille pour des obsèques dignes.

Page 2

## AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

# Un appui financier du gouvernement au bénéfice du Service national



Une plantation de maïs

C'est tout le sens à donner à l'aide financière que le gouvernement est en voie d'accorder à cette structure sociale, aujourd'hui productrice de cinq mille tonnes de maïs en attente d'être acheminés vers les centres de consommation. L'option de cet appui financier a été levée au cours de la 43e réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 7 août par vidéo conférence.

A en croire le compte-rendu fait à ce sujet par le porte-parole du gouvernement, cette initiative découle d'une requête faite à l'exécutif national par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, mû par le souci de garantir une alimentation saine et adéquate aux Congolais habitant les grandes agglomérations.

Page 2

## AFRIQUE

# Sept pour cent de croissance avec la ZLECAF

L'institution de Bretton Woods vient de produire un rapport fourni sur le fameux accord commercial africain connu à travers le sigle ZLECAF. Elle réaffirme l'intérêt de l'application d'un tel accord « pour stimuler la croissance, réduire la pauvreté et élargir autant que possible l'inclusion économique dans la région ». L'Afrique pourrait ainsi enregistrer une hausse de son revenu de

l'ordre de 450 milliards de dollars américains grâce à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Selon la Banque mondiale, les pays proposant les coûts d'échanges les plus lourds de la région, à l'instar du Zimbabwe, de la Côte d'Ivoire ou de la RDC, vont tirer le meilleur profit de cet accord commercial.

Page 3

## AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

# Un appui financier du gouvernement au bénéficiaire du Service national

C'est tout le sens à donner à l'aide financière que le gouvernement est en voie d'accorder à cette structure sociale, aujourd'hui productrice de cinq mille tonnes de maïs en attente d'être acheminés vers les centres de consommation.

Le Service national, cette structure d'appui alimentaire destinée à la production des vivres à mettre à la disposition des grands centres de consommation afin de réaliser l'autosuffisance alimentaire, n'a jamais mis la clé sous le paillason. Il est certes vrai que depuis la disparition de son initiateur, Mzee Laurent Désiré Kabila, le Service national est tombé dans une léthargie qui a vu son niveau de production baisser sensiblement. Aujourd'hui, ce Service qui est placé sous l'autorité directe du chef de l'Etat vient d'être requinqué grâce à l'in-

térêt renouvelé lui accordé par Félix Tshisekedi qui veut en faire un levier important dans sa politique de lutte contre la pauvreté, ou mieux contre la famine.

C'est tout le sens à donner à l'aide financière que le gouvernement est en voie d'accorder à cette structure, aujourd'hui productrice de cinq mille tonnes de maïs en attente d'être acheminés vers les centres de consommation. L'option de cet appui financier a été levée au cours de la 43e réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 7 août par vidéo conférence.

A en croire le compte-rendu fait à ce sujet par le porte-parole du gouvernement, Jolino Makelele, cette disposition découle d'une requête faite à l'exécutif national par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, mû par le souci de garantir une alimentation saine et suffisante aux Congolais habitant les grandes agglomérations. Bien qu'aucune indication n'ait été donnée sur les lieux de production de ces denrées, le ministre des Finances a reçu les instructions nécessaires de sorte à décaisser en urgence le montant concer-

né avant que la saison de pluie ne vienne compliquer le transport de cette production vers les centres de consommation.

Il s'agit là d'un point supplémentaire engrangé par Félix Tshisekedi sur le volet social qui souffre encore d'un déficit criant en termes de satisfaction par rapport aux promesses électorales. D'aucuns lui prêtent de bonnes intentions au regard de son obstination à changer le cours des choses, mais se ravisent en considérant les pesanteurs auxquelles il est censé faire face dans un contexte poli-

tique de coalition où seule sa bonne volonté ne suffit pas. Rappelons que le gouvernement avait, en son temps, requisitionné la logistique militaire comprenant notamment des camions afin d'évacuer les vivres de provinces du Kongo central, de l'ex-Bandundu vers Kinshasa afin de les inonder et contourner la crise alimentaire qui se dessinait du fait de la covid-19. Cette deuxième action s'inscrit dans cette même dynamique et l'on ose croire qu'elle portera des résultats escomptés.

Alain Diasso

## DÉCÈS DU GÉNÉRAL DELPHIN KAHIMBI

## La FBCP exige des enquêtes sérieuses

L'ONG demande, en plus, que le corps du défunt général soit remis à sa famille pour des obsèques dignes.

Dans un communiqué publié le jeudi 6 août, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a exprimé sa vive préoccupation face à « l'insécurité grandissante » dans la famille de l'ancien patron des renseignements militaires, feu le général Delphin Kahimbi. Cette organisation dit craindre que la veuve Ka-

himbi, Brenda Nkoy Okale, traumatisée, et la FBCP soit arrêtée, en répondant à une convocation lui adressée par le service qu'avait dirigé son défunt mari.

Citant les informations lui parvenues, la FBCP indique que la veuve Kahimbi aurait reçu, à son domicile de Binza Pigeon, la visite des hommes

suspects parmi lesquels des hauts officiers militaires, qui lui ont remis cette convocation des renseignements militaires, le service que dirigeait son défunt mari.

La FBCP, qui dénonce des arrestations autour de la veuve Kahimbi, dont son neveu Olivier Makita, accusé de complicité dans la mort

du général Delphin Kahimbi, et son pasteur Jérémie Kiminuana, dont le numéro d'appel serait trouvé dans le téléphone de Brenda Nkoy Okale, dont l'arrestation au secret dans les installations de la Démiap dépasse le délai requis, exige leur libération ainsi que la fin de menaces d'arrestation dont fait

face la veuve Nkoy Brenda. L'ONG requiert, par ailleurs, des enquêtes sérieuses afin de déterminer les causes du décès de l'ancien chef de ce service et réclame également la restitution du corps du feu le général à sa famille pour être inhumé dignement.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

## Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani

## Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AFRIQUE

## Sept pour cent de croissance avec la ZLECAF

Le continent africain pourrait enregistrer une hausse de son revenu de l'ordre de 450 milliards de dollars américains grâce à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Selon la Banque mondiale (BM), les pays proposant les coûts d'échanges les plus lourds de la région, à l'instar du Zimbabwe, de la Côte d'Ivoire ou même de la RDC, vont tirer le meilleur profit de cet accord commercial.

L'institution de Bretton Woods vient de produire un rapport fourni sur le fameux accord commercial africain connu à travers le sigle ZLECAF. Elle commence par réaffirmer l'intérêt de la mise en œuvre d'un tel accord « pour stimuler la croissance, réduire la pauvreté et élargir autant que possible l'inclusion économique dans la région ». Bien utilisé, cet accord commercial pourrait accroître le revenu régional d'au moins 7 %, soit

450 milliards de dollars américains. Par ailleurs, il y a aussi une opportunité sérieuse d'augmenter la rémunération des femmes et de sortir trente millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici 2035. Bien entendu, la liste n'est pas exhaustive.

Pour la BM, un tel apport ne peut être minimisé, surtout en cette période difficile de covid-19. En effet, la pandémie a entraîné des pertes énormes de production en Afrique, allant

même jusqu'à 79 milliards de dollars américains au courant de l'année 2020. En outre, la même pandémie provoque des perturbations majeures dans les échanges commerciaux et dans le monde. Il est fait état des difficultés pour la disponibilité des biens essentiels comme les fournitures médicales et les denrées alimentaires.

Au regard de ce contexte bien particulier, la ZLECAF peut jouer un rôle es-

sentiel dans la réduction des freins bureaucratiques et la simplification des procédures douanières. Rien que la libéralisation des tarifs douaniers et la réduction des barrières tarifaires comme les quotas et les règles d'origine permettraient, note l'institution financière internationale, d'augmenter les revenus de 2,4 %, soit environ 153 milliards de dollars américains. Quant au reste, il proviendrait des nombreuses mesures de

facilitation du commerce. La ZLECAF contribuerait également à soutenir le commerce régional et les chaînes de valeur grâce à la réduction des coûts des échanges. Sur un plan intra-régional, un secteur comme la manufacture, par exemple, devrait être sérieusement boosté, avec une hausse des exportations intracontinentales de l'ordre de 81 %. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

## BCNUDH dresse un tableau sombre

Dans son rapport semestriel publié récemment, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) révèle que la RDC a enregistré quatre mille cas de violations des droits de l'Homme entre les mois de janvier et de juin 2020.



Des déplacées à la suite de l'insécurité à l'est du pays

Le rapport du BCNUDH recense, par ailleurs, plus de mille trois cents exécutions sommaires au cours du semestre en cours. Ces exécutions sont, pour la plupart, attribués à l'activisme des groupes armés. Pour le BCNUDH, les auteurs de ces barbaries sont principalement les assaillants armés de Djugu dans l'Ituri, le Nyatura, les FDLR, ainsi que le NDC rénové. Ce rapport attribue en outre la hausse de cas d'exécutions sommaires aux groupes armés Maï-Maï et Mazembe, dans le Nord-Kivu, Raïra Mutomboki dans le Sud-Kivu, précisément dans les hauts plateaux de Fizi, Uvira et Muenga et à bien d'autres dans la province de Tanganyika.

Blandine Lusimana

Au regard de ce rapport, on note une hausse de 35% par rapport au nombre des cas enregistrés par la RDC au premier semestre de l'année 2019. Les cas de violations des droits de l'Homme ont plus été commis dans l'est du pays. Les provinces les plus touchées sont l'Ituri, le Maniema, l'ex-grand Katanga et les trois Kasai.

**Ce rapport attribue en outre la hausse de cas d'exécutions sommaires aux groupes armés Maï-Maï et Mazembe, dans le Nord-Kivu, Raïra Mutomboki dans le Sud-Kivu, précisément dans les hauts plateaux de Fizi, Uvira et Muenga et à bien d'autres dans la province de Tanganyika.**

## NUTRITION

## Des femmes et enfants de Djoumouna au cœur d'un programme alimentaire

Un programme d'aide alimentaire émanant de la coopération multipartite entre le Congo, la Chine et le système des Nations unies a été lancé le 7 août à Djoumouna dans le district de Goma Tsé-Tsé, département du Pool.

La crise sanitaire consécutive à la pandémie à coronavirus entraîne des difficultés socioéconomiques. L'un des premiers effets de cette pandémie est la crise alimentaire. A cet effet, le premier vaccin contre la Covid-19 reste sans nul doute la bonne nutrition. Ce programme qui s'exécute grâce aux dons alimentaires de la Chine est mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial (PAM) en partenariat avec la République du Congo. Il consiste à assister sur le plan nutritionnel, les femmes et enfants vulnérables, atteints ou menacés de malnutrition.

Dans le strict respect des mesures barrières contre le coronavirus, les cinq cents bénéficiaires de ce projet à Djoumouna reçoivent régulièrement la bouillie (CSB+, CSB++) et autres aliments thérapeutiques prêt à l'emploi, au centre de santé intégré de cette localité.

A en croire une récente étude réalisée par le PAM et le ministère des Affaires sociales, 52% des enfants ne mangent pas à leur faim à Brazzaville. D'où la nécessité de ce genre de programme de près de trois millions de dollars US (1,7 milliard FCFA) qui cible les populations congolaises vulnérables du Pool, de la Likouala et des Pla-



Les autorités assistent à la préparation de la bouillie nutritive/Adiac

teaux soit onze mille bénéficiaires. « Dans le contexte actuel de la pandémie à coronavirus Covid-19, une alimentation saine et équilibrée est devenue une nécessité. Une personne qui s'alimente convenablement est une femme en bonne santé ; c'est un enfant en excellente santé, créant une famille en

bonne santé et à terme une nation prospère », a déclaré la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Au terme de la cérémonie, le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer et le premier secrétaire de l'ambassade de Chine au Congo, Yu Xiong fei ont réaffirmé la disponibilité de leur

institution respective à travailler avec le Congo dans le cadre des projets communautaires.

Les principaux bénéficiaires de ce programme, à savoir les femmes et enfants de Djoumouna, ont apprécié l'initiative et souhaité qu'elle se perpétue. « Maintenant, je constate qu'il y a une évolution dans la vie de mon enfant et sur

ma santé. J'ai beaucoup souffert puisque nous ne mangeons presque pas à cause des difficultés financières ainsi que des mauvaises conditions qu'offre notre village. Avant mon enfant ne pesait même pas 2 kg ; mais actuellement, le sourire a remplacé les pleurs. Que cette initiative continue jusqu'à atteindre ses objectifs et qu'elle soit élargie dans d'autres localités du pays. Surtout, il faut choisir de bons gestionnaires qui se soucient des personnes vulnérables », a signalé une habitante de Djoumouna inscrite à ce programme.

Notons que la malnutrition est un état physiopathologique résultant de l'influence combinée de la sur ou sous nutrition et d'autres facteurs. Elle se caractérise par un manque de nutriments dans le corps. Les causes possibles sont un régime déséquilibré, des troubles de la digestion ou une maladie. Ses symptômes sont la fatigue, des étourdissements et une perte de poids. Une malnutrition non traitée peut également entraîner une incapacité physique ou mentale. Le traitement doit viser les maladies sous-jacentes et apporter les nutriments manquants.

Rude Ngoma

## COVID-19

## Sensibiliser les peuples autochtones à la pandémie

Le gouvernement congolais a annoncé, le 7 août, l'existence d'un plan de communication destiné à sensibiliser les peuples autochtones à la maladie du coronavirus qui sévit dans le monde.



Le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga (DR)

La sensibilisation portera sur les réalités de la maladie, les modes de transmission de ce fléau ainsi que la nécessité d'observer les gestes barrières, explique la déclaration lue en prélude à la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones le 9 août, par le ministre de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga.

Le thème choisi est « Covid-19 et la résilience des peuples autochtones ». Il est inspiré par l'actua-

lité qui renvoie au cœur du droit à la vie qui lui, implique le droit à la santé, poursuit-elle.

Le ministre a indiqué à cette occasion que la réalité doit nous conduire vers une vigilance accrue et une attention faite de respect et d'empathie à l'égard de nos sœurs et de nos frères, les populations autochtones, souvent confrontées à la précarité et, ainsi, tout naturellement exposées au risque de contagion. Abordant la question de la promotion et protection des droits de cette couche minoritaire, le

ministre a rappelé l'action du gouvernement en leur faveur. A cet effet, le gouvernement a pris des initiatives spécifiques destinées à assurer leur épanouissement en tout temps et en tout lieu du territoire national.

Parmi ces actions, figure également un appui multiforme des organisations non gouvernementales et des partenaires œuvrant dans les domaines notamment agricoles et de l'élevage.

Il a, par ailleurs, rappelé l'adoption de deux plans d'action d'amélioration de la qualité de vie de cette population minoritaire avec le concours des Agences du système des Nations unies au Congo pour la période allant de 2009 à 2017, précisant que le bilan est loin d'être exhaustif. « L'histoire des peuples autochtones est notre miroir à tous. Leur mémoire est notre mémoire commune. Parce qu'il s'agit avant tout de nos sœurs et nos frères parce que notre parcelle de vie et notre mémoire sont communes. Nous sommes appelés à œuvrer de concert pour la protection et la promotion de ces peuples dans ce contexte particulier marqué par la pandémie de coronavirus », a conclu le ministre.

Lydie Gisèle Oko

## Le manque de test cache la véritable étendue de la pandémie, selon les experts

Dans la nuit du 7 août, l'Afrique a enregistré officiellement plus d'un million de cas confirmés de Covid-19. Mais selon de nombreux experts du secteur de la santé, la présence réelle de la Covid-19 sur le continent pourrait être bien plus importante.

Selon le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pandémie a déjà coûté la vie à près de vingt-deux mille personnes sur le continent, et le nombre de cas déclarés positifs a officiellement dépassé le million la nuit dernière.

Mais selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine, plus de 80% des tests Covid réalisés sur le continent ont été effectués dans seulement dix pays. « De nombreux pays africains ne déploient toujours pas assez de tests, faute de moyens ou empêchés par l'insécurité. Impossible donc de détecter les possibles clusters à temps ». Le Nigeria par exemple, pays très touché avec près de quarante-cinq mille cas, n'effectue que trois mille tests par jour pour une population de deux-cent huit millions d'habitants. « En comparaison, cela ne représente qu'un dixième des tests quotidiens réalisés en Afrique du Sud », précisent les experts.

Aujourd'hui, seulement cinq pays regroupent 75% des cas confirmés du continent. Très loin devant figure l'Afrique du Sud, avec ses cinq cent quarante mille contaminations, plus de la moitié des cas déclarés sur le continent, et plus de neuf mille morts.

Dans la liste des pays les plus contaminés suivent ensuite l'Égypte, le Nigeria, le Ghana ou encore l'Algérie. Dans ces pays, la courbe des cas commence à se stabiliser, mais l'OMS s'inquiète de la poussée de contaminations au Kenya, en Éthiopie ou au Zimbabwe. Faute de réponse rapide, la propagation de la Covid-19 sur le continent pourrait se raviver dans ces pays.

De son côté, la Tanzanie n'a pas publié de chiffres depuis des semaines et au début du mois de juillet. Le ministre de la Santé de ce pays a déclaré que le virus « se dirigeait vers une fin ».

« Nous continuons à tendre la main à la Tanzanie, mais nous n'avons pas les bonnes réponses », a déclaré le Dr John Nkengasong, directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine.

Yvette Reine Nzaba

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

## Les mairies manquent de crédits de fonctionnement

Les administrateurs maires des arrondissements 2, 3, 6, 7 ont déploré, à l'occasion de la visite de travail effectuée dans ces structures par le président du Conseil municipal et départemental, Dieudonné Bantsimba, le manque de financement.

Le deuxième arrondissement Bacongo manque de financement depuis belle lurette, Poto-Poto depuis 2008, Talangai depuis plus de dix ans, à en croire certains responsables. Quant à Mfilou, c'est depuis 2018 que cette mairie n'a plus un seul sou, a laissé entendre Sylvia Makosso Ngakabi, l'administrateur maire de cet arrondissement.

En effet, outre le manque de financement, certains arrondissements de Brazzaville accusent un déficit en personnel c'est le cas de Mfilou où Sylvia Makosso Ngakabi a profité de l'occasion pour faire l'état des lieux. « *Le 7<sup>e</sup> arrondissement compte trente agents municipaux, trois agents de la direction générale de l'administration du territoire, soixante agents des services déconcentrés de l'Etat et vingt bénévoles* », a-t-elle déclaré, avant d'ajouter, « *il y a un besoin en personnel de trois agents en secrétariat général ainsi que la nomination des chefs de section et de brigade en application de l'arrêté 209 du 31 octobre 2005* ».

Le parc automobile, a-t-elle renchéri, est dans un état désastreux avec un camion Benn amorti en très mauvais état, un chargeur et une tractopelle en panne, un suppresseur en mauvais état, deux groupes électrogènes sans batteries avec des délais de vidange expirés.

Quelques outils aratoires pour l'assainissement. En ce qui concerne le mobilier de bureau, elle a informé que l'outil informatique, notamment les trois imprimantes, la photocopieuse et la machine à timbre sont dans un état piteux ainsi que les vingt-cinq fauteuils.

Quelques fournitures de bureau manquent en stock. L'Etat civil aujourd'hui, a-t-elle renchéri, ne fonctionne plus comme avant en raison de l'état de la salle d'informatique logeant l'outil informatique. La machine permettant d'avoir des actes de naissance et de mariage ne fonctionne plus. La climatisation en panne. Enfin depuis 2018, l'arrondissement 7 Mfilou n'a plus obtenu des crédits de fonctionnement.

Jean Jacques Koubemba

## Interdiction des réunions politiques sans autorisation

Le président du conseil départemental et municipal, Dieudonné Bantsimba, a invité les administrateurs-maires d'arrondissement, les chefs de quartier et les agents de la force publique à faire respecter les directives du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation sur les réunions politiques.



Les participants à la rencontre de Ouenzé/Adiac

2021 est une année électorale en République du Congo. A quelques mois de la tenue de l'élection présidentielle, le maire de Brazzaville qui a échangé cette semaine avec les administrateurs-maires et les responsables de quartier, les élus locaux ainsi que de la force publique dans les arrondissements 2 Bacongo, 8 Madibou, 3 Poto-Poto, 5 Ouenzé, 6 Talangai et 9 Djiri a appelé tout le monde à la vigilance.

« *Vous devez redoubler de vigilance en cette période pré-électorale pour lutter contre le banditisme. Les administrateurs-maires doivent être très regardants et faire respecter les directives de la tutelle sur les réunions politiques. Pas de réunions politiques sans autorisations délivrées par les autorités habilitées* », a martelé Dieudonné Bantsimba, précisant qu'il existe plusieurs associations politiques non réglementées qui exercent dans la ville.

Insistant sur la cohésion sociale qui devrait régner dans les différents arrondissements de Brazzaville, le

président du Conseil départemental et municipal a exhorté les acteurs à s'impliquer dans la gestion de la ville. Il a aussi dénoncé les mauvaises pratiques observées actuellement dans les administrations municipales, notamment la corruption et la délivrance de faux actes d'état-civil.

Les différents acteurs devraient également lutter contre l'occupation anarchique du domaine public, l'extension illégale des marchés domaniaux, les nuisances sonores dues à la prolifération des églises et la mauvaise gestion des eaux usées. L'autre phénomène décrié par Dieudonné Bantsimba concerne l'occupation abusive des rues par les citoyens lors des veillées mortuaires et la pose des banderoles annonçant les veillées sans autorisation de la mairie. « *Impliquer dans l'action municipale pour que tous ces maux puissent disparaître. L'occupation du domaine public est réglementée et nous allons appliquer la réglementation en vigueur; en déguerpissant de façon digne tous ceux qui l'occupent anarchi-*

quement », a promis le maire.

Partout où il est passé, Dieudonné Bantsimba a présenté les axes prioritaires du programme d'activités 2020 de la commune de Brazzaville, qui se résume en termes d'assainissement. Ainsi, chaque arrondissement a au moins deux projets les concernant. C'est le cas du reprofilage des routes en terre surtout dans les quartiers périphériques, le pavage des avenues et rues, le traitement des érosions et le curage des caniveaux et collecteurs. Ainsi, les doléances des administrateurs-maires ont tourné autour du manque de sièges fiables, la formation du personnel, l'enclavement, le banditisme et l'absence d'éclairage public dans plusieurs quartiers. « *Nous prenons acte de vos doléances. Nous voulons faire de l'équité territoriale, c'est-à-dire, tous les arrondissements seront traités de façon équitable. Des projets seront exécutés de façon correcte pour éviter que les chantiers puissent rester inachevés* », a-t-il laissé entendre.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Djason chante

Il fait partie de la nouvelle génération des artistes-musiciens que compte le Congo. Djason Philosophe, c'est son nom de scène, puise dans l'immense patrimoine musical des deux rives du fleuve que les deux Congo ont en partage pour rendre sa rumba accessible à d'autres harmonies. Au point de jouer sur les sons et les couleurs d'un univers qui lui procure une certaine énergie dans le chant et le rythme. Un passage à la Havane lui a valu le petit nom de El Caliente (la chaleur) signé des mélomanes cubains.

Comme si à chaque séjour loin de son Congo natal il rapportait un trophée, le jeune musicien qui se prénomme aussi the Winner a vite fait de se revendiquer O Vencedor,

la déclinaison lusophone de ce sobriquet en souvenir de son passage à Salvador de Bahia au Brésil. C'est donc le Vainqueur. Sur la tendance des gens du monde du show-biz à se donner un nouveau pseudonyme, presque pour ne pas vieillir, Papa Wemba a marqué les esprits en multipliant les siens.

Natif de Brazzaville où il se donne à fond pour le métier qu'il a choisi et qu'il chérit, Djason Philosophe fait aussi un peu dans la bravade. A commencer par le nom de son groupe Super Nkolo Mboka. On sait que l'emblématique Bantous de la capitale, fortune inaliénable du Congo Brazzaville est Bakolo Mboka, que du côté du Congo-Kinshasa, l'inusable Zaïko Langa-Langa de Jossart Nyoka Longo est Nkolo Mboka. De là à ce

qu'un gosse devienne le Super Nkolo Mboka, il y a de quoi s'interroger.

S'interroger pour savoir s'il n'est pas dans la posture du bras de fer avec les anciens, détenteurs du secret de la rumba et de toute l'orchestration qui suit. A l'audition de ses chansons, cette interrogation tombe et l'inquiétude pour sa carrière se dissipe. Djason est sur les pas des plus vieux qu'il honore par les paroles et les invocations. Il cite les grands de la première génération, mentionne ceux qui leur ont succédé, ne se prend pas en grippe avec tous les autres « gamins » de sa génération qui font la fierté de la musique congolo-congolaise.

On vous invitera à écouter son dernier album et d'y voir un agen-

cement de sonorités, une suite de thématiques et toujours un peu de chaleur dans la confection de l'ensemble. Il l'a nommé Multicolor. Pour, se défend-il, laisser dire à tous ceux qui vénèrent le partage de savourer les rythmes d'ici et d'ailleurs dans ce qu'ils peuvent avoir de merveilleux. Il confesse que son idée est de porter haut l'étendard de la musique de chez lui, de défendre la culture de son Congo natal et prier que ceux qui pratiquent ce métier bénéficient du soutien des mécènes pour qu'il soit mieux valorisé. Il n'oublie pas que cela passe aussi par l'effort de ceux qui l'exercent avec fierté. Dans cette fourchette, ils sont nombreux les jeunes congolais qui rêvant de vivre de leur art appellent à l'aide.

Gankama N'Siah

## GOUVERNANCE

## Les jeunes veulent tirer profit du conseil des sages

Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Juste Bernardin Gavet, a échangé le 5 août avec le secrétaire permanent du Conseil des sages et des notabilités traditionnelles, Jean Marie Ewengué. Il a été sollicité le soutien des anciens par des sages conseils et orientations jugés importants pour les jeunes afin de bien assumer leurs missions.

L'objectif fondamental était d'écouter les sages conseils des anciens sur les différents problèmes qui aujourd'hui minent la société congolaise notamment les violences en milieu urbain, la prostitution des mineurs et bien d'autres phénomènes connus présentement.

La communication du secrétaire permanent du conseil des sages et des notabilités traditionnelles, Jean Marie Ewengué, s'est focalisée sur tous les problèmes sociaux qui constituent l'environnement actuel.

Pour l'orateur, il faut travailler ensemble notamment avec la société civile, et tous ceux qui ont été appelés et à qui le président ou le pays a fait confiance en leur donnant des missions, mais pas isolément. Il faut revisiter les canaux même de la tradition et de la culture. « Notre devoir



Une vue des membres des deux conseils

est de donner aux jeunes ce qu'il y a de bien, de bon et de juste. Nous avons franchi l'étape de la jeunesse, c'est indéniable. On est passé par

là... », a-t-il laissé entendre, soulignant la nécessité d'une bonne réflexion pour trouver une solution aux problèmes et aux difficultés que ren-

contrent les jeunes.

Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Juste Bernardin Gavet, a fait savoir que si on veut

**« Notre devoir est de donner aux jeunes ce qu'il y a de bien, de bon et de juste. Nous avons franchi l'étape de la jeunesse, c'est indéniable. On est passé par là... »**

construire une nation forte, on ne peut pas la construire exclusivement qu'avec une catégorie de personnes. Pour lui, il convient que les anciens et les jeunes puissent travailler en étroite collaboration, en parfaite synergie, de sorte que nous avons d'un côté la sagesse, et de l'autre côté la force, et la combinaison de ces deux éléments peut faire à ce que notre société aille de l'avant. A cet effet, amorcer une gouvernance intergénérationnelle et solliciter très rapidement, dans les prochains jours, la mise en place d'un groupe de travail, s'avèrent indispensables pour mener à bien la mission confiée à cette couche juvénile.

A l'issue de ce tête-à-tête, Juste Bernardin Gavet a noté que pour les jeunes, ce sont de sages conseils qu'ils ont reçus et qu'ils veilleront à garder pour les années à venir.

Guillaume Ondzé

## INTÉGRATION

## Promouvoir l'insertion socioéconomique des réfugiés

Les jeunes congolais et réfugiés ont pris part le 6 août dernier à une rencontre sur la culture entrepreneuriale organisée par le ministre en charge de l'Education civique et le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR).



Les participants à la rencontre./DR

« Entreprenariat et responsabilité », telle a été la thématique de cette trouvaile qui visait également à moraliser les jeunes, combattre la discrimination et les stéréotypes à l'égard des réfugiés, promouvoir la coexistence pacifique entre les réfugiés et la jeunesse congolaise, faciliter l'intégration socio-économique de la jeunesse réfugiée.

Le directeur général de l'Education civique, Jean-Pierre Mahinga, a indiqué que les jeunes demeurent l'avenir de tout pays. Aucun développement ne peut se faire sans eux, a-t-il dit. Au Congo, la jeunesse représente 70% de la population.

L'administratrice associée de la logistique du HCR, Annette Mokem, a reconnu l'accueil que le Congo réserve aux réfugiés. « La République du Congo dont l'hospitalité légendaire n'est plus à démontrer compte plus de 51000 réfugiés et demandeurs d'asile sur son territoire

dont 19% de jeunes », a-t-elle déclaré soulignant les problèmes qui frappent la jeunesse notamment le chômage.

« Toutefois, ces maux pourront facilement être jugulés si la formation professionnelle, l'employabilité des jeunes, la responsabilité, au cœur des problématiques sociales, sont définies comme des priorités », a souligné Annette Mokem.

Au cours de cette rencontre, les jeunes ont eu droit à des échanges dont celui de Bienvenu Crépin Mpoué, ingénieur agronome, chef du projet Agriculture biologique, de l'ONG Engagement pour le développement durable et l'environnement.

Ce dernier a exposé sur le thème « l'esprit d'entreprenariat et de créativité que doit avoir les jeunes ». Il a édifié les jeunes sur la façon de se prendre en charge en s'appuyant sur les opportunités du secteur agricole.

Guillaume Ondzé

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

### PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

### OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## INFRASTRUCTURES

## Inauguration du laboratoire central d'analyse de La Congolaise des eaux

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Blaise Serge Zoniaba, a coupé, le 7 août Brazzaville, le ruban symbolique marquant l'inauguration de la nouvelle infrastructure située dans le site du château d'eau OCH à côté du CHU, en présence du staff dirigeant de cette structure.

Placée sous la houlette du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, cette cérémonie s'est inscrite dans l'optique de la mise en œuvre des réformes du secteur de l'eau

qui détermineront l'avenir d'une société, d'un service public de très haute sensibilité puisqu'il s'agit de la qualité de l'eau que nous distribuons à notre population.

économie et constituer ainsi un levier de développement en faisant la promotion du « local Investment ».

Ce laboratoire central d'analyses qui fait bloc avec le bâti-

le cadre du Projet infrastructures qualité d'Afrique centrale (PIQAC). Construit, financé à raison de 462,8 millions de FCFA, suivant accord et approbation du conseil d'administration de décembre 2018, sur une surface bâtie de 273,42 m<sup>2</sup>, il comprend un hall avec un poste de réception des échantillons ; un laboratoire d'analyses microbiologiques avec des dispositions « marche avant » comprenant des salles distinctes d'activités (prélèvement, ensemencement, lecture...) ; deux salles d'analyses physico-chimiques ; soixante analyses hebdomadaires ; une partie administrative comprenant : trois bureaux, un vestiaire, un magasin de stockage des réactifs et matériel de laboratoire.

Ce nouveau laboratoire d'analyses moderne et fonctionnel améliorera l'expertise et la qualité du service de l'eau. Il dispose de matériels performants, sélectionnés pour leur robustesse, leur techno-

logie et leur polyvalence. Il va permettre d'augmenter la diversité des analyses disponibles dans tout le périmètre national, et diminuer ainsi la sous-traitance qui engendre des coûts supplémentaires.

Cet investissement structurant a été rendu nécessaire grâce à l'appui de l'AFD dans le cadre du Fonds d'investissement à l'appui à l'exploitation, va permettre d'offrir également un service diversifié et de qualité supérieure. Il permettra, à l'instar d'autres laboratoires de la sous-région Afrique centrale certifiée ISO 9001, de concrétiser une démarche d'accréditation spécifique ISO 17025.

L'Union européenne, quant à elle, rappelons-le, à travers le PIQAC, a non seulement équipé la partie microbiologie, mais aussi a formé le personnel du laboratoire par le biais d'une assistance technique assurée par le cabinet Champion de la Tunisie.

Guillaume Ondzé



Les responsables posant devant le laboratoire central d'analyses/Adiac

amorcée par La Congolaise des Eaux (LCDE) pendant ces vingt-trois derniers mois. Il s'agit, a rappelé le directeur général, Parfait Chr ystostome Makita, des premières pages

A cet effet, il a remercié le chef de l'Etat, et le gouvernement de la République dans son combat pour le maintien d'un tissu d'entreprise à même de porter haut notre

timent R+1 des directions commerciale et d'exploitation a été réhabilité et mis en conformité pour respecter les exigences de certification à la norme ISO 17025, dans

## MARCHÉ DU TRAVAIL

## Le Fonea entre dans sa phase active

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, a inauguré le 6 août à Brazzaville les locaux réhabilités du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) afin de rendre effectif les activités de cet établissement.

Issu de l'ex-office national de la main-d'œuvre et de l'emploi (Onemo), le Fonea est une structure spécialisée dans la formation en vue d'augmenter l'employabilité des populations cibles. Cet établissement aide l'Etat à parvenir à une adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail au Congo.

Avec une trésorerie disponible recueillie de l'ex-Onemo, estimée à deux millions sept cent trente-deux mille francs CFA, plusieurs bâtiments ont été réfectionnés. Sur les sites de Mpila comme celui de Talangaï, ces bâtiments ont fait office de bureaux. Les travaux ont concerné la réhabilitation de la toiture, l'étanchéité, la peinture, l'électrification des édifices, le système de froid, la plomberie et la menuiserie. Deux guérites et un parking de protection de moyens roulants ont été construits. Des arbres élagués, les travaux de jardinage, de décor au sol ont été aussi réalisés pour améliorer le cadre du travail.

Dans le bâtiment R+1, les conditions hygiéniques ont été renforcées ainsi que le système informatique actualisé. Il a été équipé en ordinateurs et en mobiliers de bureau et de salles pédago-



Coupure du ruban symbolique par le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes/Adiac

giques. « Pour le Fonea qui veut un maillage national pour former au plus proche les Congo-

lais de tous les départements, pour accommoder un effectif de deux cent vingt personnes,

il faudra d'autres phases de réhabilitation et même de construction », a indiqué Pa-

trick Tsiba, directeur du Fonea. Actuellement, les réformes engagées par l'Etat pour le service public vont corroborer avec les systèmes d'emploi, aux standards internationaux. Le Congo a une population en quête d'emploi estimée à un million trois cent mille jeunes dont l'âge oscille entre quinze et trente ans.

« Le Fonea a sa place pour pouvoir donner de l'espoir aux jeunes congolais en s'appuyant aussi bien sur la formation et sur l'employabilité de ceux qui se trouvent encore sur les cycles de formation ainsi que d'apprentissage. La convention de trois cent cinquante mille euros signée avec la France permettra au Fonea de développer tout son système organisationnel », a souligné le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes.

Il a salué la coopération et l'apport financier de la France ainsi que de l'Agence française de développement (AFD) dans le domaine de la formation des jeunes au Congo. De même, le ministre a recommandé plus de rigueur pour la mise en place d'un comité de direction et le choix des directeurs généraux.

Fortuné Ibara

**« Le Fonea a sa place pour pouvoir donner de l'espoir aux jeunes congolais en s'appuyant aussi bien sur la formation et sur l'employabilité de ceux qui se trouvent encore sur les cycles de formation ainsi que d'apprentissage. La convention de trois cent cinquante mille euros signée avec la France permettra au Fonea de développer tout son système organisationnel »,**

## VATICAN

## Six femmes laïques nommées au Conseil pour l'économie

Le pape François a nommé, le 6 août, six expertes parmi les treize nouveaux membres du Conseil pour l'économie, principalement chargés de superviser la gestion financière du Vatican. Elles seront les toutes premières femmes à y siéger.

Le souverain Pontife a porté son choix sur six Européennes. Deux Allemandes: Charlotte Kreuter-Kirchhof, professeure de droit à l'Université Heinrich-Heine de Düsseldorf, et Marija Kolak, présidente de l'Association allemande des banques populaires et des caisses populaires; deux Espagnoles: la présidente du conseil d'administration d'Azora Capital et d'Azora Gestion Maria Concepcion Osacar Garaicoechea, et la juriste et économiste Eva Castillo Sanz, et deux Britanniques: l'ancienne secrétaire travailliste à

l'enseignement Ruth Mary Kelly, et l'ancienne conseillère financière du prince Charles Leslie Jane Ferrar. C'est la toute première fois que des femmes sont nommées dans cette structure chargée de contrôler les activités financières et administratives des structures liées au Saint-Siège et à l'Etat de la cité du Vatican.

A travers ces nominations, le pape François réaffirme sa volonté d'avoir une « présence féminine plus incisive » à des postes d'autorité au sein du Vatican.

Un seul homme figure parmi les ex-

perts nommés, l'économiste italien Alberto Minali. Les six nouveaux responsables religieux intégrés au Conseil sont : Péter Erdo, archevêque d'Esztergom-Budapest, Hongrie, Odilo Pedro Scherer, archevêque de São Paulo (Brésil), Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec (Canada), Joseph William Tobin, archevêque de Newark (États-Unis), Anders Arborelius, évêque de Stockholm et Giuseppe Petrocchi, archevêque de L'Aquila (Italie).

Créé en 2014, le Conseil pour l'économie est notamment chargé de gérer les flux financiers et les budgets des dicastères de la curie romaine.

**Yvette Reine Nzaba**

## ODD

## Léo Heller : « L'absence d'eau potable et d'assainissement peut mener à une tragédie humaine »

L'ONU appelle à redoubler d'efforts pour réaliser les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030, année butoir pour la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Dix ans après la reconnaissance de l'eau potable et l'assainissement comme droits humains par les Nations unies, des milliards de personnes manquent toujours d'eau potable et d'assainissement, alerte Léo Heller, le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. « La pandémie de coronavirus nous a enseigné que laisser pour compte les personnes qui ont le plus besoin de services d'eau et d'assainissement peut mener à une tragédie humaine », a-t-il déclaré. « Durant les dix prochaines années, les droits humains à l'eau et à l'assainissement doivent devenir une priorité si nous voulons construire des sociétés justes et humaines », a-t-il souligné.

Léo Heller intervenait lors du 10e anniversaire de l'adoption de la résolution 64/292 de l'Assemblée générale portant sur l'eau et l'assainissement comme droits humains, 193 Etats s'étaient engagés à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Ils ont réaffirmé explicitement leurs engagements pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement à travers le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont les 17 ODD sont un appel universel pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer les vies et les perspectives d'avenir de toutes les personnes.

## Une personne sur trois manque encore d'accès à l'eau potable

Dix ans après l'adoption de la déclaration sur l'eau et l'assainissement et 10 ans avant l'échéance fixée pour réaliser pleinement ces droits, le « verre est à moitié vide et il est à moitié plein », a indiqué Léo Heller. Malgré d'importants progrès réalisés pendant les 10 dernières années, il note que les pays ne sont pas en bonne voie d'atteindre les objectifs relatifs à l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour 2030. Une personne sur trois manque encore d'accès à l'eau potable et plus de la moitié de la population mondiale manque d'accès à un assainissement sûr. Quelque 3 milliards de personnes ne disposent pas d'installations pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau, et plus de 673 millions de personnes pratiquent toujours la défécation en plein air.

Cette situation inacceptable cause chaque année 432.000 morts dues à la diarrhée. « Les engagements du Programme 2030 sont un moteur pour « ne laisser personne pour compte », mais ce ne sera pas suffisant si les pays abordent les objectifs et les cibles comme un exercice purement quantitatif, mettant de côté les droits humains à l'eau et à l'assainissement », a prévenu le rapporteur spécial. Afin de marquer les 10 ans des droits humains à l'eau et à l'assainissement, Léo Heller a organisé une campagne d'une année pour jeter des ponts entre les aspects conceptuels et théoriques des droits humains à l'eau et à l'assainissement et leur application pratique sur le terrain.

**Noël Ndong**

## RCA

## La Chine offre à nouveau des kits sanitaires au gouvernement

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie à coronavirus, l'ambassade de Chine en Centrafrique a remis, le 8 août, un don de respirateurs et des kits sanitaires au gouvernement centrafricain.

Le don de matériels sanitaires a été octroyé par la province de Fujian, en République populaire de Chine, et remis au gouvernement centrafricain par l'entremise de leur ambassade en RCA, représentée par le diplomate Chen Dong.

Les kits sanitaires chinois, composés de douze mille masques de nez et de cent quarante pistolets frontaux, seront mis à la disposition de trois départements centrafricains, à savoir le ministère des Affaires étrangères et des centrafricains de l'étranger, le

ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, ainsi que celui de l'Agriculture et du Développement rural, qui sont des « principaux acteurs de coopération et de relations entre la République centrafricaine et la République populaire de Chine », a déclaré l'ambassadeur de Chine en RCA, Chen Dong.

Après avoir remercié « vivement le peuple chinois de leur soutien constant au peuple centrafricain », la ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étran-

ger, Sylvie BAÏPO Temon, a salué « la bonne coopération » entre la RCA et la Chine « malgré la pandémie du coronavirus ».

Rappelons que le 3 août dernier, l'ambassade de Chine en RCA avait remis au gouvernement des dons des kits sanitaires octroyés toujours par la province de Fujian. Ces matériels, destinés aux trois départements centrafricains, étaient composés de : cinq respirateurs et quatre mille thermomètres pour le ministère de la Santé, dix mille masques de protections pour le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique et quatre mille autres pour le compte de la primature.

**Y.R.Nz.**

**Restez en sécurité. Faites vos transactions bancaires depuis chez vous comme**

*Wizkid*

**UBA**  
United Bank for Africa

**Leo**  
Le banquier virtuel

**UBA**  
Mobile Banking

**UBA**  
Internet Banking

• Africa • New York • London • Paris

www.ubagroup.com E-mail : cfcubacongo@ubagroup.com Africa's global bank

## NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr Paulin Richard Ovoundard, conseiller du directeur général de la SNPC et Mme, Assimé Lengangué, la veuve Ebélébé, née Rosalie Ovounda, Mme Charlotte Makanda, le colonel de police Judiciaire, Amedé Ovoundard, le capitaine de police Arsène Ovoundard, Mme Brigitte Célestine Elenga, receveur principal à l'IGE, Mr le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, l'honorable Jean de Dieu Kourissa, Anatole Bobaye, conseiller du directeur général de la SNPC, les familles Ovoundard, Miankoulou et Bolo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, aux agents de la SNPC, aux étudiants congolais au Maroc, aux anciens élèves du Complexe Anne Marie Javouhey de Brazzaville, aux anciens élèves du complexe scolaire les amis de Julien, aux fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel, aux amis et connaissances, le décès de leur fils, petits fils, frère, neveu et cousin, Paulin Richard Junior Ovoundard, Etudiant à l'école supérieure des sciences Economiques et de Management (ESSEM) de Casablanca (Maroc), survenu le 31 juillet 2020 à Casablanca au Maroc.

La veillée funèbre se tient derrière le marché Massengo, avenue du marché, non loin de l'Eglise catholique Saint-Grégoire de Massengo. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement. Merci de prier pour le repos de son âme.



## CONGO-CHINE

## Une convention pour l'élimination de la double imposition sur les impôts et la fraude fiscale

Réuni en plénière le 7 août à Brazzaville, le Sénat a adopté le projet de loi autorisant la ratification de la convention entre le Congo et la Chine pour l'élimination de la double imposition concernant les impôts sur le revenu et la prévention de l'évasion de la fraude fiscale.

Signée le 5 septembre 2018 à Beijing, celle-ci a pour objet, d'éviter de taxer le revenu d'une même personne au Congo et en Chine de façon concomitante. L'impôt visé ici ne concerne que deux catégories notamment, l'impôt sur le revenu des personnes physiques et sur les sociétés.

Le premier englobe le dû perçu pour le compte de l'un des deux Etats ou de leurs collectivités locales quel que soit le mode de perception. Quant à l'impôt sur la société, il englobe aussi bien les gains qui découlent de l'aliénation des biens mobiliers que les impôts sur les plus-values.

Les catégories de revenus ciblés sont les revenus immobiliers, les bénéfices des entreprises, ceux résultant de l'exploitation du trafic international, les dividendes, intérêts, redevances et gains en capital.

Le principe est que ces revenus ne soient imposables que dans l'un des deux Etats où résident leurs propriétaires ou en ce qui concerne les entreprises, là où se trouvent leurs sièges.

Outre ce projet, la chambre haute a également adopté deux autres, notamment celui autorisant la ratification du protocole à l'acte constitutif de l'Union africaine relatif au parlement panafricain adopté lors de la 36e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement réunis du 10 au 12 juillet 2000, à Lomé au Togo, ainsi que celui sur l'accord-cadre de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et celui du Kenya.

Jean Jacques Koubemba

## DROIT DE RÉPONSE DE L'AMBASSADE DE CHINE AU CONGO

## Quelques faits importants sur la question de la Mer de Chine méridionale

Le 27 juillet 2020, Monsieur Jean-Paul Pigasse, directeur de la publication Les Dépêches de Brazzaville, a publié dans la rubrique « Réflexion » de ce journal un article intitulé Sur un duel mortel... Dans l'article, l'auteur évoque la question de la Mer de Chine méridionale en ces termes « Imagine-t-on... ce qui arriverait si des bâtiments de la marine des deux pays (la Chine et les États-Unis) venaient à s'affronter dans les eaux de la Mer de Chine du Sud que revendique Pékin mais que contestent le Japon, la Malaisie, le Vietnam, les Philippines, Brunei, Taïwan, bref l'ensemble des pays de cette sous-région de l'Asie ». À ce sujet, l'ambassade de Chine au Congo voudrait profiter de son droit de réponse pour clarifier quelques faits importants pour les lecteurs congolais.

1) Taïwan n'est pas un pays, cela est universellement connu de la communauté internationale.

2) Le Japon n'est pas partie prenante sur la question de la Mer de Chine méridionale selon les plans géopolitique, politique, juridique, etc.. Il n'a rien à voir avec cette question tout comme les États-Unis.

3) Depuis le IXe siècle, la Chine exerce une gouvernance administrative sur les Nanhai Zhudao (l'ensemble des îles, récifs et atolls de la Mer de Chine méridionale) et ses eaux territoriales. Sa souveraineté sur ces territoires a été davantage réaffirmée par la communauté internationale après la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1946, le gouvernement chinois a recouvré, avec l'aide de navires militaires des États-Unis, les îles qu'avaient occupées les envahisseurs pendant la guerre. Au cours des décennies suivantes, le monde entier y compris les pays de cette sous-région n'ont pas contesté cette souveraineté chinoise, et des pays tels que la France, le Vietnam et d'autres ont publié des cartes officielles qui soutenaient cette réalité.

Les disputes dans cette sous-région n'ont surgi que depuis les années 1970 après la découverte des ressources naturelles, qui fait que quelques pays de la sous-région sont montés au créneau pour exploiter les richesses de fossile sous le fond marin. Depuis le début, la Chine s'engage à régler tous les litiges avec les pays sous-régionaux de manière pacifique et politique. Dans cette logique, la Chine et les 10 pays de l'ASEAN ont signé en 2002 Une Déclaration sur la Conduite des Parties en Mer de Chine méridionale. Malheureusement, à chaque fois que la situation sous-régionale montre des signes d'apaisement, certains pays ne faisant pas partie de la sous région, sous l'impulsion de leurs propres intérêts égoïstes, y jettent des troubles et sèment la discorde entre les pays sous-régionaux et la Chine (même à l'heure actuelle où le monde entier devrait s'unir contre la pandémie de la Covid-19), sous prétexte de la « liberté de navigation ». En fait, la Chine s'engage toujours à assurer dans cet espace la liberté de navigation qu'accorde le droit international à tous les pays. Il convient également de noter que la Chine ne proclame que sa souveraineté sur les Nanhai Zhudao et ses droits sur les eaux territoriales, les zones économiques exclusives, etc., contrairement à l'assertion de certains pays que la Chine tente de faire de toute la sous-région sa « mer intérieure ».

La Chine réitère son engagement à promouvoir le dialogue avec les pays sous-régionaux en mettant de côté les litiges pour une exploitation commune et une coopération gagnant-gagnant afin de régler les différends sur la Mer de Chine méridionale. Elle s'oppose fermement à toute ingérence de certains pays ne faisant pas partie de la sous région, qui risque de saper les efforts conjoints de toutes les parties prenantes pour préserver la paix et la stabilité dans la sous-région.

**ON geek** | +242 06 908 3535 - www.ongeeek.cg  
20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville

**itel**

**A36**  
40.000 FCFA  
~~50.000 FCFA~~  
5MP 16Go 1Go

**S15**  
50.000 FCFA  
~~60.000 FCFA~~  
8MP 16Go 1Go

**ON geek** | +242 06 908 3535 - www.ongeeek.cg  
20 Rue Bandziri Poto-Poto, Brazzaville

**SAMSUNG**

**GALAXY A20S**  
140.000 FCFA  
~~160.000 FCFA~~  
13MP 64Go 4Go

**GALAXY A10S**  
90.000 FCFA  
~~100.000 FCFA~~  
16MP 32Go 2Go

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Le ministre s'explique sur le fonctionnement de la Soretép

La commission éducation culture, science et technologie de l'Assemblée nationale a auditionné le 5 août le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, sur le fonctionnement de la Société de recherche et de technologie pharmaceutique (Soretép).

Présentée comme le laboratoire devant créer les conditions de la production des médicaments de la lutte contre le paludisme au Congo, la Soretép, créée en 2014, peine à prendre ses marques. Soucieuse du fait que le paludisme représente 40% des dépenses de santé publique et 50% des consultations dans certaines zones, la commission éducation culture, science et technologie que préside le député Boniface Ngoulou a voulu se faire une aide de la situation actuelle de la Soretép. Elle s'est également intéressée des mesures idoines envisagées par le gouvernement pour rendre fonctionnelle cette société qui constitue l'espoir de tout un peuple.

« Le bâtiment administratif n'est pas encore fonctionnel, il reste beaucoup de travaux à faire dans le laboratoire. Il y a le problème de la matière grise et la formation des cadres qui vont y travailler », a peint le député André Nyanga-Elenga, un des membres de cette commission. Abordé par la presse à la sortie de l'audition, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a rassuré que le travail qui reste à faire consiste à vérifier quelques éléments de toxicité. « Le laboratoire va être fonctionnel, nous allons effectivement faire un travail précis au niveau des structures techniques pour que dans un temps relativement court nous ayons dans notre pays des produits qui sont issus de l'Artemisia. C'est depuis 2014 que le gouvernement avait créé cette structure, les premiers comprimés ont été sortis en 2016 », a déclaré Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Il a, par ailleurs, rappelé que la société a été régulièrement créée et le conseil d'administration se réunira sous peu. « Aujourd'hui, cela relève du passé. Nous avons comme partenaires techniques les Vietnamiens », a-t-il indiqué, s'exprimant également sur les dispositions prises pour la valorisation de l'Artemisia au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

## TELÉCOMMUNICATIONS

## Le Congo réaffirme son engagement à développer le secteur du numérique

Lors d'une visioconférence organisée le 6 août par l'alliance Smart Africa, le ministre congolais en charge des Postes et des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a signalé que son pays milite pour l'émergence de l'économie numérique en Afrique.

Pour mettre en pratique la stratégie nationale de développement de l'économie numérique dite « Vision Congo digitale 2025 », Léon Juste Ibombo pense qu'il faut miser sur le e-gouv, le e-business et le e-citoyen. « Cette stratégie est renforcée par les décrets fixant les modalités de gestion du fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques et vise à offrir au public sur l'ensemble du territoire national le service des communications électroniques à un coût abordable », a-t-il indiqué.

Selon Léon Juste Ibombo, le Congo qui dispose d'une vision politique affirmée offre un environnement de confiance numérique propice à la croissance et au développement durables.

Cette visioconférence qui s'est tenue sur le thème « Le nu-



Léon Juste Ibombo participant à la visioconférence/Adiac

mérique catalyseur de croissance et du développement en Afrique » consistait à proposer des initiatives permettant d'assurer la transformation digitale des Etats africains. Plusieurs experts du numérique ont participé à cet échange dont Minette Libom Li Likeng,

ministre camerounais des Postes et Télécommunications, Laciné Koné, président du Smart Africa, Loïse Tamalogo, vice-président en charge des relations publiques pour l'Afrique subsaharienne de Huawei et bien d'autres.

Rude Ngoma

## Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux

## Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n° 117/BEAC/DGE-DCBCG/SIO/Ser/2020 du 29 juillet 2020 pour l'assistance en vue de la migration de l'ERP Oracle E-Business Suite et la modernisation du dispositif de gestion budgétaire et de contrôle de gestion.

Dans le cadre de la modernisation de son système comptable, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter, sur ressources propres, un Cabinet pour l'assistance en vue de la migration 11i vers la version R 12 de l'ERP Oracle E-Business Suite et la modernisation du dispositif de gestion budgétaire et de contrôle de gestion pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution informatique pour une gestion intégrée. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14ème étage, porte 1412

- : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

- : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 ; postes 5452, 5431, 5412 ou 5403

- : (+237) 222 23 33 29

- @ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, sur rendez-vous en raison des contraintes sanitaires en vigueur.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 17 septembre 2020 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt

Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

: 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 17 septembre 2020 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, le mercredi 30 septembre 2020 à 11 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. En raison des contraintes liées à la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19, ces séances ne seront pas publiques.

Yaoundé, le 29 juillet 2020

Le Président de la Commission

## EVOCATION

## Regard sur les indépendances des pays d'Afrique francophone (1)

La République du Congo va commémorer le 15 Août 2020 les 60 ans de son indépendance. Beaucoup d'autres pays, environ une quinzaine en Afrique noire francophone, ont, en effet en l'espace de quelques mois, autour de 1960, accédé à la souveraineté internationale. Evocation.

Comment en est-on arrivé aux indépendances après des décennies de colonisation ? Cette brusque accélération de l'histoire pose de nombreuses questions, notamment celle du rôle des élites et des peuples africains dans le contexte politique, économique et culturel mondial. Si l'on s'en tient aux recherches de beaucoup d'historiens africains et aux archives françaises et étrangères, on comprend pourquoi les milieux politiques français, qui considéraient le mot indépendance comme tabou, finirent par s'y rallier ; pourquoi le panafricanisme sincère de Nkrumah ou tactique d'autres leaders échoua ; pourquoi la communauté créée en 1958 par le général de Gaulle se défit, si peu de mois après avoir été construite, tandis que la coopération se révéla une politique d'avenir.

Alors que les images de violence et de tragédie sont encore assez souvent liées à la décolonisation, ce vaste panorama nous montre que « le soleil des indépendances » ne se lève pas nécessairement sur les champs de ruines.

Regardons vraiment en arrière : sur les questions relatives aux causes et aux origines, à la combinaison des facteurs internes, on peut noter qu'ici, il convient de retenir les continuités idéologiques fondamentales et les attitudes de refus qui ont constitué un sous-bassement, en quelque sorte récupérable, et effectivement récupéré, dans le discours et dans la symbolique, sinon dans la pratique, anticoloniaux.

La colonisation a cependant introduit dans cette continuité des ruptures qui peuvent prendre un caractère ambivalent transformant par exemple « l'ethnicité » en « tribalisme », mais engendrant aussi, volontairement ou non, des cadres nouveaux propres à l'accélération des contestations ouvertes à la modernité : partis, associations, mouvements coopératifs et étudiants.

C'est dans la combinaison des deux phénomènes de longue durée et du changement conjoncturel que réside évidemment l'explication de la poussée décisive vers l'aboutissement ultime des indépendances. A cet égard, il est important de relever éloquentement comment la revendication d'égalité qui a si fortement caractérisé les élites francophones, spécialement sénégalaises, préfigura la revendication d'indépendance, et l'impliquait nécessairement.

On peut aussi s'interroger sur les facteurs externes qui ont pu contribuer à « mûrir » les situations. Le contexte international était sûrement peu favorable au maintien en survie des empires coloniaux, même rebaptisés autrement ; une « Amérique ambiguë », une ONU hostile, des colonisateurs divisés et fatigués, il n'y avait guère là un environnement que la France puisse mettre à profit, à la fin des années 50.

Et l'Algérie ? N'a-t-on pas eu tendance à lui attribuer une importance démesurée dans le choix décolonisateur de la France en Afrique noire ? Que représente cette dernière pour l'Algérie musulmane ? S'il n'y eut pas un « mutisme » africain aussi net qu'on voulait le dire, s'il y eut bien de révélations, de prises de positions chez les leaders noirs, force est de constater, là aussi, qu'on en resta à des sympathies impuissantes. Quant à l'Algérie dans la politique africaine de la France, elle joua essentiellement le rôle de simple « ai-guillon » ;

Sur les questions relatives au transfert de la souveraineté, il faut tout d'abord commencer par une remarque. On a coutume d'opposer les décolonisations « pacifiques » de l'Afrique noire francophone au moins, aux luttes armées d'Asie et d'Afrique du Nord ; et certains témoignages tendraient à faire croire que tout se passa presque « dans la bonne humeur ». Loin de nous, l'idée de les mettre en doute, mais ils caractérisent des situations exceptionnelles. La violence et les tensions se multiplient. On le savait déjà pour Madagascar et pour le Cameroun ; la vision d'une décolonisation irénique est un mythe.

Il a volé en simples éclats une fois encore ici, mais en dévoilant des réalités autrement complexes. Les forces en présence n'étaient pas seulement ni simplement celles du colonisateur et du colonisé ; elles furent aussi et surtout des forces « indigènes » qui s'affrontèrent autour d'un enjeu majeur : le pouvoir à prendre et à conserver.

Cette violence au paroxysme en Guinée exista aussi au Congo (Brazzaville) de manière ouverte au Mali fédéré et en Haute Volta (actuel Burkina Faso) de manière plus camouflée.

On peut s'interroger évidemment sur la signification de cet usage de la violence.

Après les voies et moyens, la question se pose du Transfert à qui ? Autrement dit, des partenaires et des adversaires de la marche aux indépendances, des acteurs vainqueurs ou écartés.

Ici, il ne faut pas seulement se contenter de la litanie des pères fondateurs et des ténors politiques de l'époque. Que ce soit à propos de l'évolution de la Communauté, de la crise de la Fédération du Mali, du rapport entre la Guinée et ses voisins ou de l'échec de la création de la République centrafricaine par Barthélémy Boganda. Il faut relever les rôles joués par Senghor, Mamadou Dia, Modibo Keita, Houphouët Boigny, Sékou Toure, Barthélémy Boganda, Jacques Opangault, Félix Tchicaya ; rôles à inscrire dans le contexte des enjeux et des contraintes du moment.

A cet égard, particulièrement intéressants, ont été les apports des élites intellectuelles : les nouveaux cadres administratifs appelés à remplacer les français, et formés à l'Institut des hautes études d'Outre-mer, héritière de la vénérable et ancienne Ecole coloniale ; les étudiants de la FEANF dont les itinéraires et les options ont été soigneusement définis. L'hypothèse séduisante d'un « réseau des prêtres » qui auraient profondément orienté l'évolution politique des pays de l'ex A.E.F est à creuser. L'analyse de l'action et du recrutement des syndicats, il est vrai, largement défrichée, est à ne pas sous-estimer pendant ces années décisives.

Transfert, à quelles dates ? La question n'est naïve qu'en apparence comme le montrent les archives. Tout dépend, en effet, de l'approche et des choix méthodologiques. Pour les Malgaches comme le rappelle Jacques Rabemananjara, témoin et acteur, tout commence en 1947 ; pour les Africains, dix ans plus tard, avec les suites de la loi-cadre ; on pourrait encore compliquer en soulignant que le signal fut donné entre 1951 et 1954 lorsque les Britanniques firent souffler en Gold Coast les premières brises de ce « Vent de changement » dont le Premier ministre M C Millan devait connaître la force irrésistible en 1959. Il est certain que l'entrée en vigueur des accords de coopération dès 1961 se conjuguant avec les transferts de compétences marqua un point d'aboutissement ; mais, la remise en cause et la révision de ces accords en 1974 ont déterminé l'« avènement d'une nouvelle indépendance ». (A suivre)

Emile Aurélien Bongouandé

## FESTIVITÉS DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

## Collecte de fournitures scolaires 2020-2021 par l'Association Tsiémé Intendance

L'Association Tsiémé Intendance opte pour un barbecue géant à Sarcelles, le samedi 15 août à 15h, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo. Profitant de la fête nationale de leur pays d'origine, les Congolais de l'Association Tsiémé Intendance, en sigle ATI, tout en respectant les gestes barrières, se retrouveront près de Paris pour conjuguer ensemble la solidarité et l'esprit de patriotisme.



Contribuez à la rentrée scolaire d'un enfant au Congo Brazza Faites un don!

COVID-19 : Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public ainsi que dans les lieux estimés pertinents par les préfets de chaque département, sauf les locaux d'habitation, en fonction de la situation épidémique locale.

m.me/Assoati  
ati.association2019@gmail.com

En ces temps difficiles où les préoccupations prioritaires sont surtout sanitaires, la famille ATI, autour d'un repas en partage, aura à cœur d'être en communion avec ses compatriotes et de penser aux élèves démunis pour la prochaine rentrée scolaire 2020-2021 au Congo.

ATI a pour objectif l'encadrement de la jeunesse et des adultes dans différents secteurs à savoir : éducatif, socioculturel, emploi et la préservation de l'environnement.

Marie Alfred Ngoma

## REPORT DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

## Une aubaine pour les comités nationaux olympiques

Les Jeux olympiques de la jeunesse, Dakar 2022, ont été reportés pour 2026 à cause du coronavirus. Ce décalage de date pourrait permettre aux différentes nations d'affûter avec assurance leurs armes afin de garantir une bonne participation à la compétition en 2026.

C'était le premier événement du Comité international olympique (CIO) qui devrait se tenir en Afrique, pendant 18 jours, du 22 octobre au 9 novembre 2022. Cependant, ces Jeux olympiques de la jeunesse, comme d'autres événements sportifs, entre autres, les Jeux olympiques d'été de 2020 à Tokyo ont été reportés en raison de la pandémie de Covid-19. Cela a causé des problèmes de programmation pour d'autres événements du CIO.

« Le report de Dakar 2022 permet au Comité international olympique et aux comités nationaux olympiques ainsi qu'aux fédérations internationales de mieux planifier leurs activités, fortement affectées par le report des Jeux olympiques de Tokyo 2020, les reports ultérieurs des grandes compétitions sportives internationales ainsi que les conséquences opérationnelles et financières de la crise sanitaire mondiale », déclare le communiqué. Les Jeux de Tokyo ont été décalés d'un an. Le texte insiste sur le rôle du Sénégal dans cette décision. « La proposition du président Macky Sall a

en effet été favorablement accueillie par Thomas Bach, président du CIO, à l'issue d'échanges approfondis sur le sujet », assure-t-on du côté de l'instance basée en Suisse.

Ce report offrirait même davantage de temps à Dakar, Diamniadio et Saly, les trois villes censées accueillir cet événement qui a lieu tous les quatre ans et qui rassemble près de quatre mille athlètes issus d'une trentaine de disciplines. « Il permet au Sénégal de poursuivre les excellents préparatifs des Jeux olympiques de la Jeunesse », poursuit le communiqué.

Thomas Bach conclut : « Je suis certain qu'ensemble nous organiserons de brillants Jeux olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 pour le Sénégal, l'ensemble du continent africain et tous les jeunes athlètes du monde. »

Les Jeux olympiques de la jeunesse d'été de 2026 seront la quatrième édition de ce festival international sportif, éducatif et culturel pour adolescents, dans une ville désignée par le Comité international olympique.

Rude Ngoma



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**GIMACPAY, l'écosystème convergent carte, mobile et transfert, devenu réalité.**

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale, en abrégé GIMAC, annonce le lancement de la commercialisation de ses offres de services de monétique intégrale dans la CEMAC à compter du 10 juillet 2020.

Sous l'impulsion de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le GIMAC a mis en œuvre un écosystème convergent carte, mobile et transfert d'argent, GIMACPAY.

Le GIMAC annonce la commercialisation des services de la monétique intégrale à l'issue de la phase pilote à laquelle participaient la CBC, la BGFIBank Gabon, la BICEC, UBA, Airtel Gabon, MTN Cameroon, ORANGE Cameroun, la CCEI Bank, la NFC Bank, la BSCA Bank, le CCA BANK, Express Union, TERRAPAY, MAVIANCE, et durant laquelle plus d'une centaine de milliers de transactions mobiles ont été traitées avec succès pour un montant cumulé de plus FCFA 1,7 Milliards.

Les populations de la CEMAC peuvent utiliser les services financiers des institutions suscitées, en vue de transférer de l'argent depuis un compte mobile vers un compte mobile d'un autre opérateur ou d'un compte bancaire et vice-versa, d'effectuer des achats de biens et de services chez des commerçants affiliés, de retirer de l'argent sur les distributeurs automatiques de banques à l'aide d'un code, et enfin de recevoir des transferts internationaux dans leurs comptes mobiles ou bancaires.

A ce jour, le réseau monétique intégrale GIMAC compte 54 Participants, 800 000 cartes GIMAC et internationales VISA, Mastercard, UPI, 18 millions de comptes mobiles, plus de 1300 GAB et 1000 TPE.

De 2015 à ce jour, le GIMAC a traité plus de 3,5 millions transactions pour une valeur cumulée de plus de FCFA 200 milliards.

Après avoir assuré l'accessibilité à la monétique carte à travers l'interopérabilité régionale, la compensation locale et le règlement en F CFA des transactions des cartes internationales, le GIMAC entend apporter les mêmes facilités pour les transactions mobiles interopérables au bénéfice des populations de la CEMAC.

Le GIMAC a l'ambition d'étendre son réseau en intégrant à brève échéance tous les acteurs de la chaîne de paiement de la CEMAC, ceci dans le cadre de l'exécution de ses missions d'inclusion financière.

Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC) « G.I.E »  
Siège social aux Services Centraux de la BEAC, Tel : (237) 222 23 40 30 ou 60 Fax : (237) 222 23 33 29  
B.P. : 1917 Yaoundé, République du Cameroun

**NÉCROLOGIE**

Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville et la mutuelle «Zaïco» informent parents, amis et connaissances le décès de Christelle Ikoko, (élève au complexe scolaire Anne-Marie-Javouhet), survenu le 27 juillet 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°764, rue Voula au Plateaux des 15 ans. L'inhumation est prévue pour le samedi 8 août 2020 au cimetière Ma Campagne.

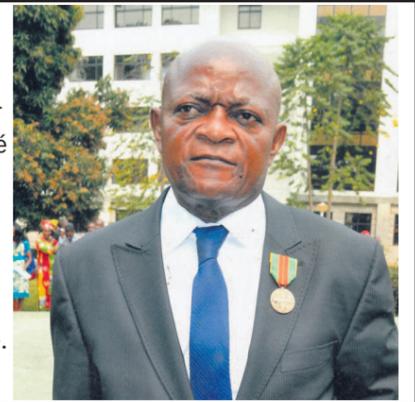


Les enfants Essimba Assounga et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de la disparition de leur mère et épouse Essimba Assounga Engambé Annie (née Engambé Annie) survenu le 31 juillet 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 136 de la rue Ankou, à Talangai, quartier Jamaïque. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



**IN MEMORIAM**

10 août 2019- 10 août 2020  
Il y'a de cela 1 an, que notre regretté monsieur Bonza Joseph Xavier Alias Fraize était arraché à l'affection des siens. Aussi, en cette date de triste souvenir sa veuve, ses enfants ainsi que sa famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé. Repose en paix



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## La lutte contre la déforestation et l'assainissement des villes s'imposent

L'appel a été lancé par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, lors de sa communication devant l'assemblée du Conseil économique, social et environnemental, le 6 août dernier.

« En cette année 2020 si singulière et difficile à bien des égards, peut-on, doit-on lutter à la fois contre la pandémie et défendre l'environnement? Le combat pour notre santé ne passe-t-il pas avant la protection de notre biodiversité? » C'est par ce questionnement que la ministre a débuté sa déclaration. C'est à cette question essentielle qu'elle a répondu, disant que la crise sanitaire et la crise environnementale ne font pas que se ressembler de par leurs conséquences humaines, économiques et sociales, elles interagissent. Elle a pris l'exemple de la forêt. La déforestation, comme chacun le sait, dit-elle, contribue au réchauffement de la planète en coupant les arbres qui captent le gaz carbonique. Mais en même temps, la déforestation, en libérant la faune sauvage porteuse de virus jusqu'ici inconnu, favorise aussi l'émergence des maladies infectieuses. « Quand nous tuons des animaux sauvages et les envoyons sur nos marchés de viande de brousse, que font les virus dont ils sont porteurs? Ils cherchent un nouvel hôte et ce nouvel hôte, c'est nous. Ce virus qui nous frappe est en réalité le symptôme d'un modèle planétaire de dégradation de notre environnement qui, en brisant la cohabitation faite de respect et de distanciation entre l'homme, la nature et les autres espèces vivantes, a mis en contact ce qui n'aurait jamais dû l'être. Voilà pourquoi il nous faut impérativement mettre un terme à la déforestation et assainir nos villes », a-t-elle expliqué aux conseillers. Ajoutant



qu'une ville n'est pas sale en elle-même et par elle-même ; ce sont ses habitants qui la salissent.

Arlette Soudan-Nonault a rappelé aux conseillers que lutter pour l'environnement et pour la biodiversité, c'est en même temps lutter contre la pandémie et pour sa propre santé. Car moins il y a de biodiversité, plus le passage des maladies aux humains est favorisé. Il suffit, pour s'en convaincre, de savoir que, de la COVID-19 à l'Ebola, en passant par le Sida, 70% des maladies nouvelles qui affectent l'humanité depuis cinquante ans sont des zoonoses, c'est-à-dire des maladies en provenance de la faune sauvage. « Cette période de crise sanitaire, pendant laquelle le navire Congo ne peut que se louer d'avoir, en la

personne du président Denis Sassou N'Guesso, un capitaine rompu à toutes les tempêtes, nous oblige à réfléchir sur la nécessité de modifier nos comportements dans un sens plus responsable. Malgré le devoir de vigilance auquel nous appelent régulièrement le chef de l'État et le Premier ministre, notre exceptionnelle biodiversité est chaque jour menacée du fait de notre négligence et parfois de notre inconscience coupable », a-t-elle indiqué.

La ministre a dit aux conseillers qu'elle n'a de cesse de rappeler à l'ordre et parfois de sanctionner ceux qui s'obstinent à ne pas tenir compte des lois, notamment sur, le braconnage, la déforestation, la pollution des rivières et des lacs, les déversements anarchiques

des déchets pétroliers et miniers, la non-exécution des études d'impact environnemental et social. D'où, elle a invité tout le monde à plus de responsabilité, au lieu d'attendre que les autorités fassent le tout à leur place. Tout en invitant les Congolais à savoir remettre le biotope au cœur de leurs exigences, comme ont su le faire nos ancêtres.

Poursuivant sa déclaration, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a rappelé une fois de plus aux conseillers que le Congo est, comme chacun le sait, le pays leader en Afrique centrale dans le domaine du combat pour la défense de l'environnement. Depuis plus de trois ans, la lutte contre les changements climatiques et pour une gestion durable de la biodiversité a pris

une dimension nouvelle grâce au défi porté par le chef de l'État : rendre opérationnels les deux instruments majeurs dont il assume la présidence que sont la commission climat du bassin du Congo et le Fonds bleu pour le bassin du Congo. Assurer le développement d'une économie verte et bleue, sobre en carbone et en mesure de concilier bien-être social et préservation de l'environnement, c'est là l'exemple même d'un développement durable fondé sur la nature et c'est l'objectif de tous.

Inlassablement, le président de la République porte sur toutes les tribunes internationales la cause du bassin du Congo, de ses forêts, de ses tourbières, de sa faune, de sa végétation et de son rôle vital de poumon écologique du monde. « Mais ne nous voilons pas la face : si nous ne protégeons pas d'abord nous-mêmes notre extraordinaire patrimoine, qui viendra le faire à notre place?... Tous les scientifiques le répètent : l'urgence épidémiologique et l'urgence environnementale sont étroitement liées. En protégeant notre écosystème, nous protégeons notre santé. Et nous évitons par-là de jouer avec l'avenir de nos enfants comme on joue à la roulette russe », a précisé la ministre. Elle a terminé sa déclaration en exploitant la phrase signée Denis Sassou N'Guesso, dont elle a souhaité faire la devise du ministère du Tourisme et de l'Environnement : « C'est en Afrique que l'humanité a vu le jour et c'est au Congo, notre Congo, que bat le cœur du continent mère. »

**Bruno Okokana**

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

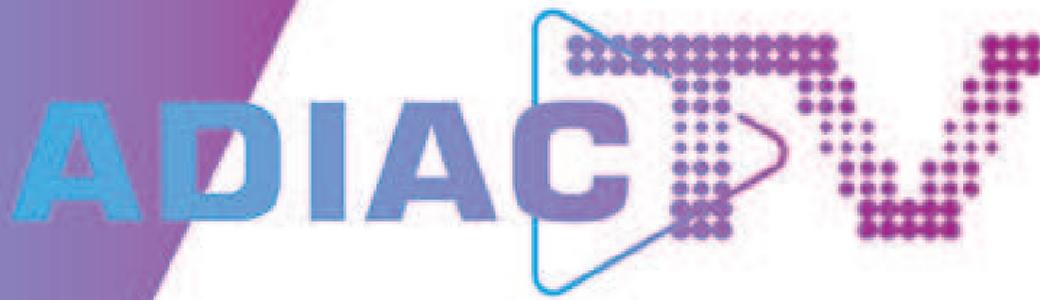
Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

94, boulevard Denis-Sangou-N'Guessa  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

## HUMEUR

## Covid-19 : des affirmations de certains religieux troublent l'opinion

Que l'on veuille ou non, la gestion nationale du coronavirus relève de la compétence de la coordination nationale de riposte et avec elle des comités des experts scientifiques composés des sommités psycho-socio-médicales. C'est cette coordination avec ses structures qui sont censées donner de vraies informations sur cette pandémie qui crée peur et/ou panique.

Ces informations données par cette coordination sont relayées par certains responsables d'églises avec une dose de mensonge du genre : « Cette pandémie est la punition divine parce que le monde entier devenait très sale, cette pandémie ne finira que par des prières, donc il est question d'augmenter à la fois le nombre de fidèles et aussi le nombre de cultes dans la semaine, les efforts des experts seraient une peine perdue si Dieu n'interviendrait pas, le nombre de guéris qui est communiqué à la population tous les deux jours est rendu possible que par la volonté divine », l'Afrique serait épargnée par cette pandémie ». Alors que l'Afrique continue de compter ses victimes. Certains vont même plus loin : « Il y a probablement là la fin du monde qui s'annonce en citant certains versets et autres ». Cette façon de faire, ne nous voilons pas la face, est troublante. Et l'on voit l'insistance avec laquelle certains hommes de Dieu réclamaient la réouverture des églises, on penserait que cela allait être un fort moment de contribuer énormément à la sensibilisation de la population à l'existence réelle de cette pandémie en appelant avec force des fidèles à l'observance stricte des mesures

barrières édictées par les pouvoirs publics. Mais hélas ! sur le terrain, c'est une vraie cacophonie qui se passe.

Et si la vigilance n'est pas au rendez-vous sans plus tarder, il va sans dire que des informations grossières y compris le rejet des mesures barrières risqueraient de prendre le dessus sur des informations vraies dans ces milieux. Le constat est que c'est le statu quo, c'est-à-dire les cultes sont plus basés sur des versets et autres psaumes qui alimentaient ces cultes avant cette pandémie, alors que les choses ont changé avec l'actuelle urgence sanitaire due à la covid-19. Les dispositifs de lavement des mains n'ont existé dans certaines églises que pendant les deux premières semaines de leur réouverture. Et s'ils existent, c'est parfois de l'eau sans savon, pas de solution hydro-alcoolique ou bien des seaux vides qui ornent les entrées de ces églises. La distanciation physique est totalement foulée aux pieds à l'entrée comme à l'intérieur des églises. Des saluts par des contacts physiques persistent. Quand un fidèle s'adresse à un autre fidèle, les bavettes sont descendues au niveau du cou.

Et comme on le voit, la réouverture des lieux de culte au lieu d'être des occasions permettant de répandre la « bonne information », c'est-à-dire la sensibilisation aux mesures barrières, elles se sont transformées en occasions « confuses » où la pandémie peut se transmettre facilement. Que tout lieu de culte qui se reconnaisse dans ce tableau cesse d'agir ainsi, car le commun de mortel vous observe. A bon entendeur salut !

*Faustin Akono*

## RADIATION SUCCURSALE GE INTERNATIONAL INC.

Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington (États-Unis)

Aux termes du Procès-Verbal des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la société du 28 mai 2020, dûment enregistré le 16 juin 2020 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 2998, folio 111/2, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 18 octobre 2013 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n° 13 B 1222 et dont l'adresse au Congo était située 64 avenue Jean-Marie Mavoungou, Zone de la Foire, B.P : 4862, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 17 juillet 2020 sous le n° 20 DA 367.

**Pour Avis,**

**Le représentant légal**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

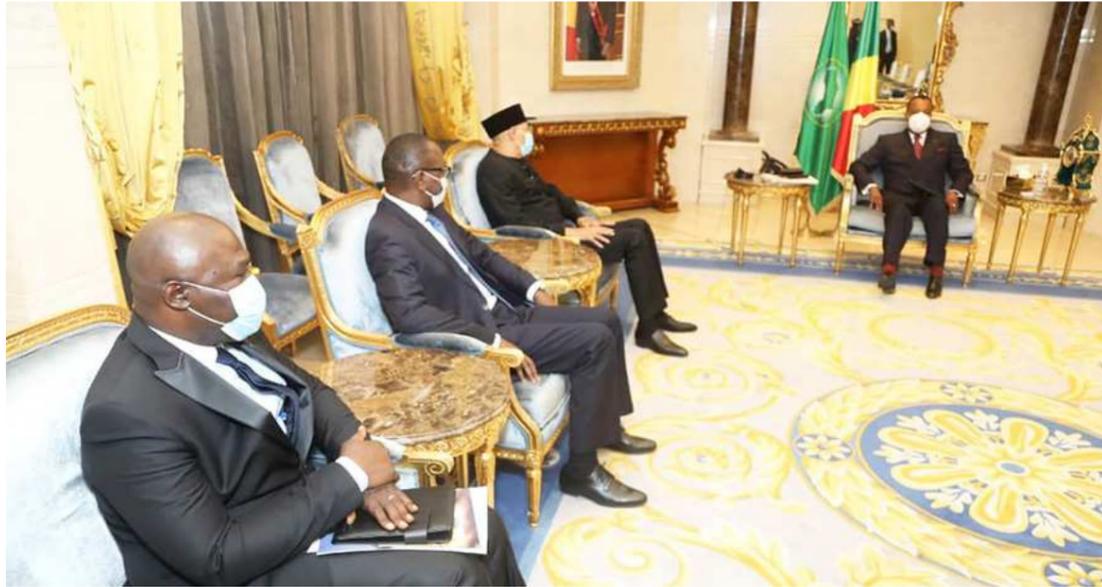
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## NAVIGATION AÉRIENNE

## Vers un ciel unique en Afrique

Le directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), Mohamed Moussa, a annoncé le 7 août à Brazzaville la fin des études relatives à l'instauration d'un ciel unique panafricain.



La délégation de l'ASECNA lors de l'audience avec le chef de l'Etat congolais

« Les Etats m'ont donné le feu vert pour conduire ce processus à son terme. J'ai l'honneur d'annoncer pour la première fois au Congo que les études sont terminées. Le premier signal du système Sbas qui favorisera le ciel unique sera lancé le 10 août 2020 », a-t-il déclaré à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat congolais.

Selon lui, c'est auprès de l'Union africaine que l'ASECNA a obtenu l'autorisation de réaliser le projet de ciel unique africain. « J'ai lancé le projet ciel unique pour l'Afrique depuis trois ans. Il est maintenant structuré au plan politique parce que c'est plus difficile d'amener tous les Etats du continent à accepter l'idée d'un ciel unique », a expliqué Mohamed Moussa.

Concernant les capacités de l'Afrique de parvenir à unifier son ciel, il a précisé que « nous avons déjà unifié 50% du continent africain. Il n'y a pas de frontières dans les espaces aériens gérés par l'ASECNA. Cette expérience de 60 ans, il faut que nous la mettions au service de notre continent ».

Composée de 18 Etats membres dont 17 africains et la France, l'ASECNA couvre un espace géographique de 16.000.000km<sup>2</sup>. Pour Mohamed Moussa, les pays membres de l'agence représentent d'ores et déjà un mini ciel unique. « Il faut que nous nous dotions de la capacité de gérer les 15.000.000km<sup>2</sup> qui restent de la même manière que nous gérons les 16.000.000km<sup>2</sup> », a-t-il souhaité. Le directeur général de

l'ASECNA est arrivé au terme de son mandat à la tête de l'institution continentale. Profitant de son séjour brazzavillois, il a présenté son dossier de candidature pour un autre mandat au président Denis Sassou N'Guesso.

Elu en 2016 à la tête de l'agence, Mohamed Moussa se réjouit de son bilan. L'ASECNA a réussi en deux ans à faire le guidage radar sur toutes les capitales africaines, a-t-il relevé, ajoutant qu'elle dispose à ce jour de la capacité de surveiller tout le trafic aérien sur son espace. Le directeur général de l'ASECNA a, par ailleurs, déploré la pandémie du coronavirus qui selon lui influe négativement sur le trafic aérien, les compagnies aériennes, les services aéroportuaires et les agences nationales de l'aviation civile.

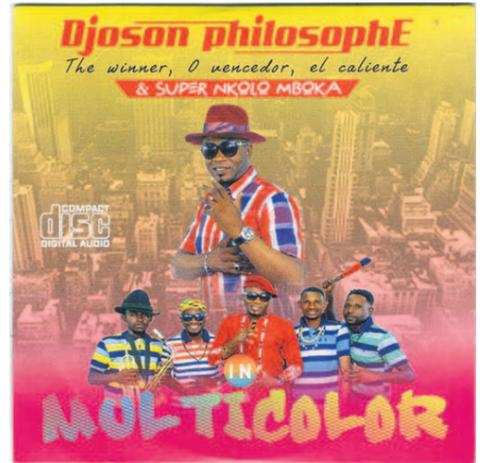
La Rédaction

## MUSIQUE

## Djason philosophe et Super Nkolo Mboka présentent « Multicolor »

La cérémonie de présentation de ce premier album lancé après le confinement a eu lieu à la Galerie musée du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, le 7 août.

Après sa sortie numérique il y a quelques mois par la maison Cyriaque Bassoka distributions du feu producteur éponyme, l'album « Multicolor » qui est le résultat des expériences de l'artiste vécues dans les pays hispano-lusophones de l'Amérique latine, « Multicolor » est dorénavant disponible en support physique (compact disc et vidéo)



grâce aux efforts d'Anitha Ngapy Productions.

Cet opus qui est un véritable régal de belles sonorités contient douze titres. Il s'agit de : « Hola-Ola » ; « Rumba na piste » ; « Salsa del Congo » ; « Efundza nteke » ; « Samba do Congo » ; « Envôtement » ; « Ya Diou » ; « Mayi ya lobo » ; et « TO bina » de Djason philosophe ; « Pecheur Mundele » de Mboloko et « Autrui » de Fred Givson ; « Souci fort » de Davor k.

Album pluridimensionnel, « Multicolor » est un appel au vivre ensemble à travers un mélange de styles musicaux fait de la rumba, de la salsa cubaine, de la samba brésilienne, du reggae, du RNB, du Ndombolo et des variétés.

« L'album Multicolor est le premier album à être mis sur le marché après le confinement en cette période de Covid-19. Sans la musique on est rien. C'est un album de l'indépendance », a précisé l'artiste.

Quant à la question de savoir quelle est sa chanson préférée, Djason philosophe cite : « Un papa qui a plusieurs enfants ne peut choisir l'un d'entre eux pour dire que c'est lui le meilleur. Bref, je n'ai pas un choix particulier. Chaque chanson a son inspiration. Je les aime toutes. »

L'artiste a par ailleurs profité de l'occasion pour remercier le directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville, Emile Gankama, pour son apport technique (critiques et conseils) dans la composition de certaines chansons ramenant vers la rumba Ondemba.

Bruno Okokana

## RÉFLEXION

## Comment réformer la gouvernance mondiale

Ce que démontre, hélas !, la pandémie du coronavirus qui semble sur le point de repartir de l'avant est bien le fait que l'espèce humaine, notre propre espèce, n'a toujours pas pris la juste mesure des menaces qui pèsent sur elle en ce début de vingt-et-unième siècle puisqu'elle se révèle incapable d'en prévenir les effets mortels. Ceci alors même qu'elle a aujourd'hui entre les mains tous les moyens nécessaires pour relever collectivement les défis que lui lance ainsi la nature.

Cette triste vérité, dira-t-on, n'est malheureusement pas nouvelle comme le démontre l'incapacité de la communauté internationale de s'organiser pour combattre le dérèglement climatique alors même que celui-ci provoque une hausse des températures, une

fonte des glaces sur les pôles, une montée générale du niveau des océans, une déforestation globale dont le pire ne peut que sortir à plus ou moins brève échéance. Certes !, mais elle a l'avantage de démontrer que si rien n'est fait très rapidement et de façon planétaire pour combattre ce fléau, les dégâts humains seront à tous égards gigantesques et surtout irréversibles.

Elle sonne, en vérité, comme le glas dans les villes et les villages partout dans le monde lorsqu'un danger mortel menace la collectivité locale. Et, de ce fait, elle ouvre la voie à l'action globale, planétaire, qui seule pourra nous mettre à l'abri des dévastations à venir.

Engluées dans les conflits, les rivalités, les ambitions qui les opposent depuis des décennies les

grandes puissances, qui disposent pourtant de moyens scientifiques, techniques et financiers considérables, sont manifestement incapables de s'asseoir autour de la même table pour combattre efficacement le fléau. La preuve nous en est donnée chaque jour qui passe où l'on voit les Grands de ce temps s'affronter à fleurets plus ou moins démouçetés dans les zones géographiques qu'ils considèrent comme stratégiques pour leurs propres intérêts.

Dans ce contexte pour le moins dangereux, ce que nous apprend le coronavirus c'est bien que seul un sursaut collectif des pays dits « émergents », c'est-à-dire des nations jeunes, peut aujourd'hui sauver l'humanité dans son ensemble. Car tout indique que d'autres pandémies, aussi mortelles sinon même plus, surgiront

dans les années à venir en raison, d'une part, de la forte augmentation de la population mondiale, en raison d'autre part de l'abolition du temps et de l'espace que génèrent les nouvelles technologies.

Réformer vite et bien la gouvernance mondiale afin que celle-ci soit enfin capable de lutter efficacement contre les maux présents et à venir n'a rien d'un rêve ni d'une illusion. C'est désormais un enjeu vital, donc une obligation, pour l'humanité tout entière à laquelle plus aucun pays, plus aucun Etat, plus aucun gouvernement ne peuvent se soustraire.

Il revient manifestement aux nations du Tiers-Monde non seulement de le dire avec force dans les enceintes mondiales, mais d'en lancer le processus avant qu'il soit trop tard.

Jean-Paul Pigasse